

# Une nouvelle association: Agir pour Croix-Daurade

(Comité de quartier pour la défense et l'amélioration du cadre de vie)

N° 1  
mars 1992

Lors d'une assemblée qui a réuni le 3 Mars plus de 130 participants, les habitants du quartier de Croix-Daurade ont créé une association dont le but est de "mener toutes les actions nécessaires à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie dans le quartier de Croix-Daurade". Pour cela l'association cherchera à être informée des projets d'urbanisme, s'opposera à ceux jugés néfastes et fera des propositions d'aménagement.

## Le projet de la ZAC de Borderouge: une ville nouvelle de 11 000 habitants à Croix-Daurade (voir plan au dos)

Cette réaction est d'autant plus urgente que la Mairie de Toulouse lance du 9 Mars au 10 Avril une enquête d'utilité publique concernant la "ZAC de Borderouge". Ce projet prévoit la construction sur 145 hectares d'une ville nouvelle de 11 000 habitants qui bouleversera les conditions de vie des habitants actuels des zones limitrophes des Izards et de Croix-Daurade :

- 3640 logements : dont 2000 au sud, 740 au nord-ouest près des Izards et 900 au nord-est près de Bois-Daurade
- 2 Boulevards (deux fois deux voies): Boulevard Urbain Nord entre le Boulevard d'Atlanta et la rue E. Rostand et Boulevard Urbain du Raisin du nord (Rocade Est) au sud
- des activités Industrielles (17 hectares) et des commerces (18 hectares)
- quelques espaces verts (9,6 hectares autour du lac de la Maourine) et équipements

### Nos critiques

- Trop forte concentration des logements collectifs, qui risque de créer un nouveau Mirail
- Insuffisance des équipements collectifs et des espaces verts:
  - Aucun espace vert et équipement dans la zone nord où seront créés 1640 logements
  - Pas de crèche, de bibliothèque, d'espace culturel, de salles, de piscine, de place pour un marché de plein vent,...
- Projet qui fait déboucher les nouveaux boulevards sur les voies étroites existantes (rue Rixens, rue P. Cazeneuve, ...) et qui risque de dégrader les conditions de la circulation et le cadre de vie des riverains.
- Aucun projet cohérent de développement des transports en commun (bus, utilisation des deux voies ferrées)
- Expropriations de terrains de maraîchers et de particuliers, inconstructibles depuis longtemps, pour des prix dérisoires
- Projet qui ne tient pas compte des besoins actuels des habitants du quartier de Croix-Daurade et qui au contraire prévoit de réaliser des équipements collectifs en dernière phase: en attendant les nouveaux habitants utiliseront les équipements actuels -réduits- de Croix-Daurade
- Aucune garantie donnée sur le niveau de pollution des futures entreprises industrielles
- Destruction du patrimoine architectural et naturel: pigeonnier, puits et maisons de maraîchers, faune et flore du lac sont promis à la destruction....

Il faut réagir vite, l'enquête d'utilité publique nous en donne la possibilité:

L'association "Agir pour Croix-Daurade" invite les habitants à se rendre dans les Mairies annexes de Croix-Daurade et des Izards, ou à la Mairie place du Capitole, pour consulter les plans et les dossiers d'informations concernant ce projet, qui y sont déposés jusqu'au 10 Avril. Il est très important d'y inscrire les doléances particulières et collectives.

### Réunion publique d'information

sur la ZAC de Borderouge et les projets d'urbanisme à Croix-Daurade  
le **Lundi 6 Avril** à 20 heures 30 Salle Cuvier

Bulletin d'information n°1 (Mars 1992)

Bulletin d'adhésion

à retourner à: "Agir pour Croix-Daurade" 10, rue André Vasseur.

Nom:

Adresse:

tel:

Adhésion : 25 F Adhésion de soutien : 100 F en espèces ou chèque à l'ordre de Agir pour Croix-Daurade

**- PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DE BORDEROUGE -**

